

# le vif.



**France**  
La crise  
démocratique  
s'accroît

**Big Bang**  
La dernière  
théorie de  
Stephen  
Hawking

# Sectes Un danger sous-estimé

LE VIF 41<sup>e</sup> année n° 12 - hebdomadaire  
du 23 au 29 mars 2023  
P509558 - ISSN 0774-2711

7,50€



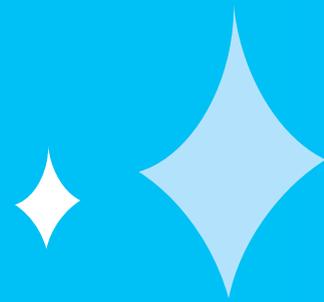
02312 >

# Dérives sectaires

Par Benjamin Hermann

# La menace n'a pas disparu, bien au contraire

La réalité des dérives sectaires est plutôt éloignée des clichés qu'on s'en fait. L'intelligence artificielle pourrait devenir un redoutable propagateur.







Le gourou catalan du crudivorisme Thierry Casasnovas placé en garde à vue pour emprise mentale », titrait, le 9 mars, le

quotidien français *Midi Libre*. La nouvelle a rapidement fait le tour de la presse française. L'homme est un chantre du jeûne et du crudivorisme, le régime alimentaire cru. Un de ces pseudo-guérisseurs à succès sur la Toile, où des dizaines de milliers d'adeptes écoutent ses conseils, ses remèdes miracles et son rejet de la médecine conventionnelle empreint de complotisme. Il en a fait un business. Thierry Casasnovas est inculpé pour abus de confiance, exercice illégal de la médecine, pratiques commerciales trompeuses, abus de faiblesse, notamment.

Le même jour, un tout autre fait divers frappait Hambourg. Un homme ouvrait le feu lors d'un office des Témoins de Jéhovah, communauté avec laquelle il était en conflit, après en avoir fait partie. Le bilan est lourd : huit morts. Sans préjuger des circonstances, il faut constater que le drame a remis sous le feu des projecteurs cette organisation religieuse fréquemment citée dans le contexte des dérives sectaires.

Ces irrptions dans l'actualité détonnent avec le relatif désintérêt pour les dérives sectaires. Bien réel, le sujet est complexe, il est difficile d'en dessiner les contours. Souvent, l'image que s'en fait le grand public ne correspond pas à la réalité.

## Des gourous et des adeptes

En caricaturant un peu, c'est l'image d'une communauté d'adeptes, retirée du monde, rassemblée autour d'un gourou qui prévaud. L'imaginaire collectif reste également marqué par des événements retentissants survenus il y a une trentaine d'années : suicides collectifs à l'Ordre du temple solaire, attentat dans le métro de Tokyo, etc.

La réalité est bien plus diversifiée. « C'est même délicat d'en parler, tant le contraste est grand entre ce que les gens imaginent être une secte et ce qu'est une secte », commente le psychologue bruxellois Jean-Claude Maes, spécialisé dans les problématiques de l'emprise. Des personnes vont rencontrer un groupe sans imaginer un instant que des dérives peuvent s'y produire.

Le gourou n'est pas forcément ce personnage manipulateur et machiavélique qu'on imagine. De prime abord, de la bienveillance et de belles perspectives sont au rendez-vous. Les valeurs défendues semblent irréprochables. On valorise les individus, on les entoure d'amour. Les méthodes ou la doctrine sont souvent présentées comme innovantes, c'est la panacée universelle.

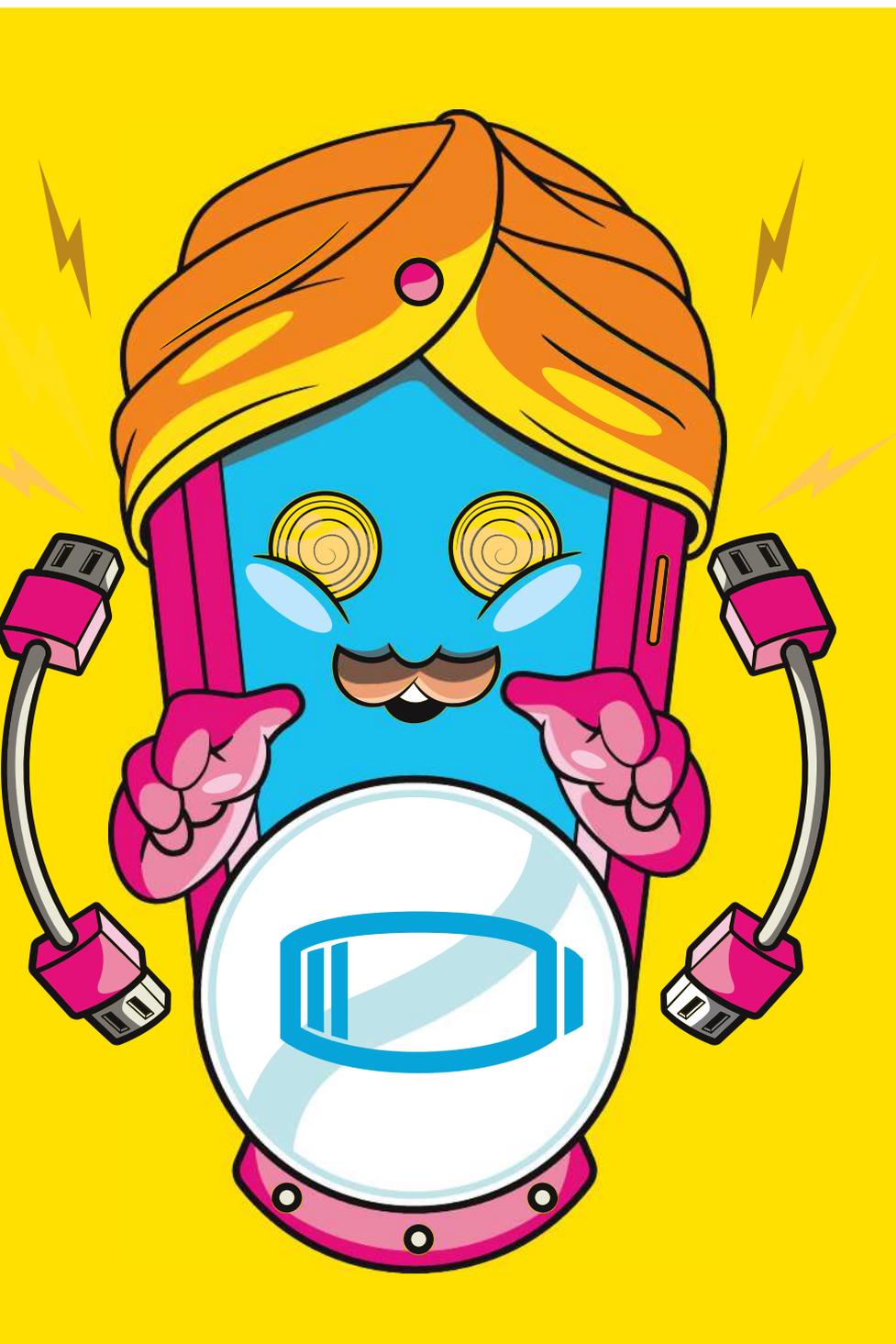
L'image de l'adepte fragile ne correspond pas tout à fait à la réalité non plus. « Vous y rencontrerez des gens plutôt forts, autonomes, loin d'être bêtes. On y croise souvent des idéalistes, des personnes en questionnement, ce qui en soi n'a rien de malsain, souligne Jean-Claude Maes. Mais à un moment, elles rencontrent un prêt-à-porter identitaire, une réponse claire à toutes les questions qu'elles se posent. »

« Toutes les classes sociales sont potentiellement concernées, écrivent les journalistes français Jean-Loup Adénor et Timothée de Rauglaudre, auteurs du livre *Le Nouveau Péril sectaire* (Robert Laffont, 2021). Les publics varient en fonction du courant de pensée : les mouvements "élitaires" cherchent à recruter dans les milieux d'affaires, la bourgeoisie catholique conservatrice ou chez les urbains en quête de naturel et de bien-être ; les mouvements "populaires", eux, profitent du retrait de l'Etat dans les quartiers pauvres ou les campagnes reculées pour séduire de nouveaux adeptes, en leur faisant miroiter un enrichissement miraculeux, une guérison divine ou un idéal guerrier. Cependant, quelle que soit la catégorie de population ciblée, ces mouvements hétéroclites recréent

594000

Le nombre d'abonnés à la chaîne YouTube de Thierry Casasnovas, le « gourou du crudivorisme »

# Les croyances en tant que telles ne sont donc pas visées, ce sont les délits qui sont répréhensibles.



souvent, in fine, une forme de système pyramidal qui écrase les possibilités d'émancipation de leurs recrues. »

## Combattre les dérives, pas les croyances

Qu'entend-on par secte ? En Belgique, une définition officielle est inscrite dans la loi du 2 juin 1998, qui portait sur les fonds baptismaux le CIAOSN (Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles). Une organisation sectaire nuisible est « tout groupement à vocation philosophique ou religieuse, ou se prétendant tel, qui, dans son organisation ou sa pratique, se livre à des activités illégales dommageables, nuit aux individus ou à la société ou porte atteinte à la dignité humaine ».

Chaque partie importe. On parle de groupements. Il existe une dimension ou des prétentions spirituelles. Et pour être sectaires, ils doivent être nuisibles, c'est-à-dire sortir de la légalité ou ne pas respecter les droits humains. Pour évaluer le caractère dangereux ou nuisible, le CIAOSN s'appuie sur treize critères (*lire l'encadré page 14*), autant d'indicateurs que l'on retrouve, plus ou moins nombreux, à des degrés divers, dans les organisations en question.

Les croyances en tant que telles ne sont donc pas visées, ce sont les délits qui sont répréhensibles. « Si quelqu'un a envie de dépenser de l'argent pour qu'on lui transmette la lumière avec une statuette de Bouddha et de l'encens, qui suis-je pour le juger ? », ironise André Frédéric, président de l'asbl d'aide aux victimes Aviso et de la Fédération européenne des centres de recherche et d'information sur le sectarisme (Fecris).

L'article 19 de la Constitution est limpide : il consacre la liberté de culte et celle de manifester ses opinions. Suivre un charlatan qui prétend détenir la vérité ou avaler une croyance saugrenue est peut-être un signe de crédulité, mais n'implique pas que l'on soit adepte d'une secte. « Là où cela pose problème, c'est lorsqu'on ...

# « A un moment, ces personnes trouvent dans une secte une réponse à leurs questions. »

... commence à poser des actes qu'on n'aurait pas posés normalement : on vous soutire de l'argent, on vous empêche de quitter le groupe, on vous incite à arrêter votre chimiothérapie, à couper les ponts avec votre famille, etc. » Cela devient nuisible.

L'arsenal juridique s'est renforcé en 2011, avec l'instauration d'une loi contre l'abus de faiblesse. Le texte était pensé comme un outil pour lutter contre les dérives sectaires, là où il s'avérait bien compliqué d'incriminer une personne dont la victime, dans un moment de vulnérabilité, avait pu consentir à verser des sommes d'argent, cesser un traitement médical, se livrer à des actes sexuels, etc. Dans les faits, on ne sait que très peu dans quelle mesure l'incrimination pour abus de faiblesse a été utilisée dans un contexte sectaire, la loi demeurant trop méconnue aux yeux d'André Frédéric.

Les plaintes sont rares, les condamnations aussi. Ce qui fait du phénomène une réalité peu tangible sur les plans pénal, policier, mais aussi politique, où l'on ne se soucie que trop peu de la menace.

## Dérives sectaires 3.0

De qui parle-t-on ? On n'entendra jamais la directrice du CIAOSN, Kerstine Vanderput, pointer explicitement un groupement. Mais « il existe deux grandes catégories. Il y a les organisations classiques, plutôt structurées, avec un chef, un sous-chef, etc. » Historiquement, elles se sont construites sur le mode présentiel. A côté se sont développées une flopée d'organisations « créées sur Internet et les réseaux sociaux. Celles-là sont beaucoup plus difficiles à identifier, à cerner. » Elles ressemblent parfois plus à une communauté horizontale et participative qu'à une structure hiérarchisée. Les contacts s'établissent de façon virtuelle, potentiellement à toute heure du jour et de la nuit, depuis n'importe quel recoin de la planète et en ciblant tous les publics. La force de frappe est incommensurable et, juridiquement par-

## Les treize critères de nuisibilité

- Méthodes de recrutement trompeuses ou abusives.
- Manipulation mentale.
- Mauvais traitements physiques ou mentaux.
- Privation de soins médicaux adéquats.
- Violences.
- Rupture imposée avec les proches.
- Enlèvement d'enfants ou soustraction à leurs parents.
- Privation de la liberté de quitter la secte.
- Exigences financières disproportionnées, escroquerie et détournement de fonds et biens.
- Exploitation abusive du travail des membres.
- Rupture totale avec la société démocratique présentée comme maléfique.
- Volonté de destruction de la société au profit de la secte.
- Recours à des méthodes illégales pour occuper le pouvoir.

lant, les dérives sont difficiles à contenir.

Le fonctionnement même du Web devient l'allié de gourous en ligne. « Je peux vous citer un cas récent, raconte Kerstine Vanderput. Une personne en burnout se met en quête de réponses sur Internet, où les algorithmes la font entrer dans un tunnel. » Elle est tombée sur un coach qui, sous des dehors bienveillants, semblait avoir réponse à tout. In fine, « elle a déboursé des dizaines de milliers d'euros. Et parfois de manière tout à fait consentante. » La victime est arrivée chez ce coach avec un problème, son burnout, pour se retrouver avec une montagne de difficultés.

C'est l'enfermement algorithmique : les réseaux sociaux et moteurs de recherche « repèrent » vos centres d'intérêt et finissent par vous faire des suggestions qui collent parfaitement à votre profil. Jusqu'à vous mener, si vos recherches portent sur l'alimentation ou le jeûne, par exemple, à la consultation de sites promouvant des régimes extrêmes comme le crudivorisme ou le respirianisme (*NDLR : vivre sans boire ni manger, en se « nourrissant » d'air*).

## L'IA se prend pour Dieu

Ce n'est pas tout. Les potentialités qu'offriront l'analyse de données et l'intelligence artificielle à l'avenir sont exponentielles et, à vrai dire, vertigineuses. « Pour schématiser un peu, vous aviez les mouvements historiques, puis les mouvements créés sur Internet, sachant que les anciens se sont aussi mis à utiliser le Web. Avec l'intelligence artificielle, on entre dans les dérives sectaires 3.0 », s'inquiète Kerstine Vanderput.

Si l'exploitation de données personnelles a pu influencer des comportements de vote, il n'est pas impossible qu'elle oriente le commun des mortels dans ses croyances et pratiques spirituelles. « L'intelligence artificielle permet de mieux cibler, d'optimiser la communication, de délivrer un discours plus précis, hyperindividualisé, qui semble ...

# « Les organisations créées sur Internet sont beaucoup plus difficiles à cerner. »

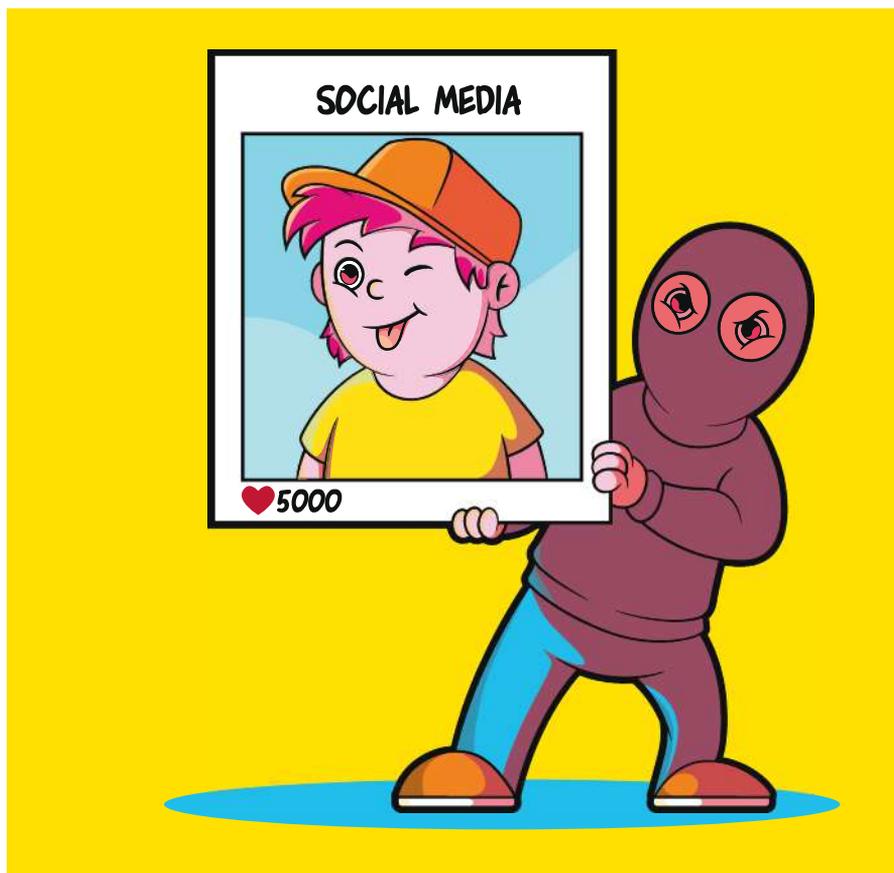
... répondre exactement à vos questionnements », avec un langage (et des subtilités) qui ressemblera toujours plus à celui d'un humain.

Pour des organismes tels que le CIAOSN, c'est tout le travail de collecte et d'analyse des données qui s'en trouve considérablement complexifié.

Le mouvement est en marche et des questions éthiques agitent les sphères religieuses et les chercheurs sur l'intelligence artificielle. Entre les opportunités pour établir du contact avec ses ouailles et les dérives potentielles, le débat risque, à l'avenir, de faire rage. On parle d'applications dévolues à la spiritualité, de chatbots, ces logiciels qui peuvent tenir une conversation avec l'internaute, et même de robots humanoïdes pensés pour remplacer un ministre du culte.

En février 2022, la BBC consacrait un reportage aux développements en cours sur les liens entre cultes religieux (non sectaires, en l'occurrence) et intelligence artificielle. On y découvre des robots donner des sermons, délivrer des conseils, répondre aux interrogations des croyants catholiques, bouddhistes et juifs avec un aplomb déconcertant. On y voit un rabbin assurer qu'un robot ne remplacera jamais un humain, parce qu'il n'a pas d'âme. Mais aussi un moine bouddhiste et un prêtre catholique se féliciter des opportunités qui apparaissent. Les mouvements sectaires n'ont plus qu'à emboîter le pas...

Neil McArthur, philosophe et directeur du Centre d'éthique professionnelle et appliquée à l'université du Manitoba (Canada), formulait tout récemment d'intéressantes réflexions dans un de ses articles sur le média en ligne The Conversation. Pour lui, c'est une certitude : de nouveaux cultes verront le jour et l'intelligence artificielle elle-même en sera l'objet. Ce que des fidèles vénéreront sera l'intelligence artificielle en soi. Elle possède en effet plusieurs caractéristiques propres aux dieux et aux prophètes : elle semble supérieurement intelligente, se montre extrêmement créa-



tive, peut guider les humains. Elle est éloignée de la condition humaine, « elle ne souffre pas de douleur physique, de la faim ou de désir sexuel ». Elle est immortelle.

L'intelligence artificielle est générative : elle crée potentiellement des contenus de nouvelles doctrines. Elle peut se comporter comme un dieu, ou faire du prosélytisme, voire demander allégeance.

Certains risques sautent aux yeux : allez savoir quels comportements ou croyances une intelligence artificielle peut induire chez des fidèles. Et quels usages peuvent être faits de leurs données.

Encadrer ces futures formes de foi constituera un enjeu majeur pour les États, prédit Neil McArthur, qui invite malgré tout à un certain optimisme. En quête de sens, de spiritualité et de belles valeurs, les

fidèles pourraient aussi miser sur l'intelligence artificielle pour leur fournir une doctrine ad hoc.

## Des mouvements touche-à-tout

En attendant ces développements éventuels, les thématiques sur lesquelles peuvent capitaliser les gourous sont multiples et évolutives. Si, chez nous, les mouvements historiques, millénaristes et/ou apocalyptiques se fondaient essentiellement sur la tradition judéo-chrétienne, une importante diversification s'est opérée ces deux dernières décennies. Les mouvements New Age ont ressurgi, mélangeant diverses formes de spiritualité et d'ésotérisme avec, parfois, des dérives à la clé.

# Ce qui apparaît comme « la » vérité n'est jamais qu'une tambouille de croyances et de doctrines disparates.

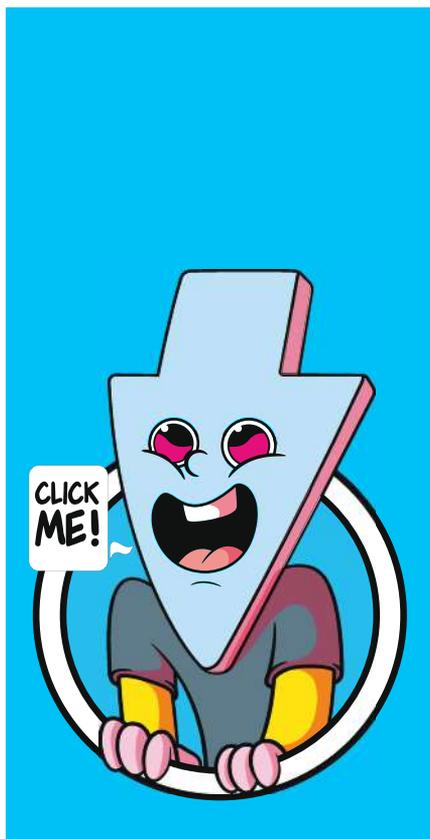
... Aujourd'hui, le gourou ou son mouvement miseront tantôt sur le rejet de la médecine conventionnelle ou de la science, tantôt sur les préoccupations écologiques, le mal-être, la quête de sens ou de spiritualité, le rejet des institutions démocratiques, de la modernité, du féminisme, etc.

Les prétentions religieuses ou spirituelles se caractérisent souvent par du syncrétisme : ce qui apparaît comme « la » vérité n'est jamais qu'une tambouille de croyances et de doctrines disparates. C'est similaire au « cherry picking » des milieux complotistes : on picore de tous côtés des éléments qui renforcent le récit et semblent former un ensemble cohérent.

En novembre, en France, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) publiait son dernier rapport d'activité, faisant état d'une augmentation significative du nombre de saisines qui lui sont adressées. Elle y décrivait une série de sujets d'inquiétude, certes observés depuis la France, mais qui correspondent à des préoccupations dépassant largement les seules frontières de l'Hexagone. La Miviludes pointait ainsi les « multinationales de la spiritualité » que sont l'Eglise de scientologie et les Témoins de Jéhovah. En Belgique, la première est plutôt marginale, mais les seconds comptent environ 25 000 membres, selon les chiffres fournis par l'organisation elle-même.

L'anthroposophie est également citée dans le rapport. Ce courant ésotérique est plus connu du grand public par certains domaines d'activités dans sa sphère d'influence : agriculture biodynamique, produits de soin Weleda, médecine anthroposophique, écoles à pédagogie Steiner-Waldorf, etc. Sans statuer sur le caractère problématique ou non des pratiques de l'anthroposophie, différents acteurs belges de la lutte contre les dérives sectaires indiquent qu'elle fait l'objet de fort peu de sollicitations auprès d'eux.

Le rapport aborde également le « mode de vie autarcique et dogmatique » des éco-



villages qui ont fleuri ces dernières années, où des liens s'établissent tantôt avec le complotisme, tantôt avec diverses doctrines « spirituelles ». Sans surprise, les « pseudo-guérisseurs » font l'objet de beaucoup d'attention. Il s'agit de pratiques controversées, parfois vectrices d'emprise mentale : la nouvelle médecine germanique (ou « biologie totale ») du Dr Hamer et ses déclinaisons, les dangers du jeûne, sans oublier quelques « dérapeutes » qui rassemblent des adeptes en très grand nombre sur la toile : Thierry Casasnovas et le Belge Jean-Jacques Crèveœur, en premier lieu.

D'autres tendances sont abordées : le coaching et le développement personnel, le dévoilement de la méditation de pleine conscience, les dérapages autour du « féminin sacré », le néochamanisme et l'usage d'hallucinogènes comme

l'ayahuasca. Mais aussi l'endoctrinement « violent et sexiste » qui entoure le masculinisme, le virilisme et l'antiféminisme. A titre d'exemple, le Mankind Project et ses « stages d'initiation à la masculinité » sont cités. Il fait également l'objet de demandes d'informations en Belgique, puisque le CIAOSN a été amené à réaliser une fiche informative, l'an dernier, sur cette « organisation spirituelle masculiniste ».

En Belgique, le CIAOSN n'est pas habilité à désigner de la sorte une série de groupes ou de personnes. Par contre, les sollicitations adressées auprès des organismes peuvent constituer un indicateur des préoccupations qui traversent la société. Cela demande nuance et précautions, une organisation pouvant être beaucoup plus implantée qu'une autre, ou certaines tendances n'étant pas (encore) associées par le public à de la dérive sectaire.

Au CIAOSN, indique Kerstine Vanderput, s'il fallait établir un classement des mouvements qui font l'objet de demandes d'information du public, les organisations d'inspiration protestante arriveraient en tête, suivies par le domaine du bien-être et des thérapies, les organisations d'inspiration catholique, puis celles qui puisent dans les philosophies orientales (bouddhisme, hindouisme, etc.).

Auprès de l'association d'aide aux victimes Aviso, en ne tenant compte que des groupes identifiés, 25 % environ des demandes portent sur les Témoins de Jéhovah et 20 % environ sur les Eglises pentecôtistes. Des chiffres élevés qui ne sont pas anormaux eu égard à l'importance de ces communautés en Belgique, pondère-t-on chez Aviso.

Un autre quart des demandes porte sur du psychothérapeutique ou du développement personnel, du coaching. Une quinzaine de pour cent concernent des groupes d'inspiration extrême-orientale. Viennent ensuite 6 % autour de la biologie totale, la nouvelle médecine germanique et ses défenseurs, puis moins de 5 % sur des groupes d'origine catholique. ●

# Ce qui apparaît comme « la » vérité n'est jamais qu'une tambouille de croyances et de doctrines disparates.

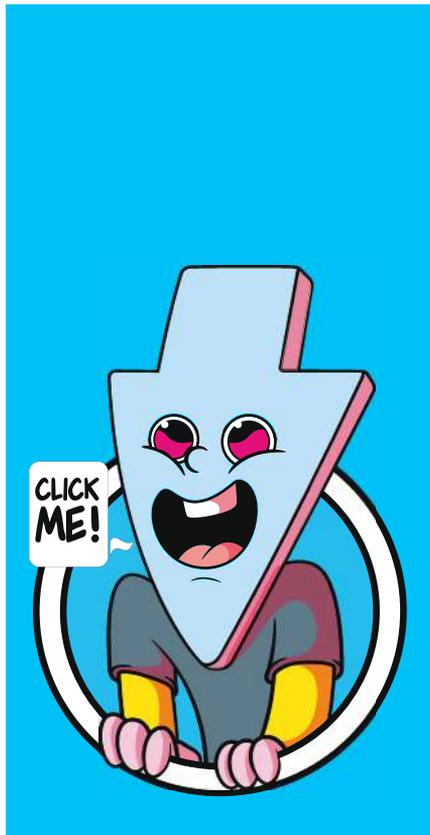
... Aujourd'hui, le gourou ou son mouvement miseront tantôt sur le rejet de la médecine conventionnelle ou de la science, tantôt sur les préoccupations écologiques, le mal-être, la quête de sens ou de spiritualité, le rejet des institutions démocratiques, de la modernité, du féminisme, etc.

Les prétentions religieuses ou spirituelles se caractérisent souvent par du syncrétisme : ce qui apparaît comme « la » vérité n'est jamais qu'une tambouille de croyances et de doctrines disparates. C'est similaire au « cherry picking » des milieux complotistes : on picore de tous côtés des éléments qui renforcent le récit et semblent former un ensemble cohérent.

En novembre, en France, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) publiait son dernier rapport d'activité, faisant état d'une augmentation significative du nombre de saisines qui lui sont adressées. Elle y décrivait une série de sujets d'inquiétude, certes observés depuis la France, mais qui correspondent à des préoccupations dépassant largement les seules frontières de l'Hexagone. La Miviludes pointait ainsi les « multinationales de la spiritualité » que sont l'Eglise de scientologie et les Témoins de Jéhovah. En Belgique, la première est plutôt marginale, mais les seconds comptent environ 25 000 membres, selon les chiffres fournis par l'organisation elle-même.

L'anthroposophie est également citée dans le rapport. Ce courant ésotérique est plus connu du grand public par certains domaines d'activités dans sa sphère d'influence : agriculture biodynamique, produits de soin Weleda, médecine anthroposophique, écoles à pédagogie Steiner-Waldorf, etc. Sans statuer sur le caractère problématique ou non des pratiques de l'anthroposophie, différents acteurs belges de la lutte contre les dérives sectaires indiquent qu'elle fait l'objet de fort peu de sollicitations auprès d'eux.

Le rapport aborde également le « mode de vie autarcique et dogmatique » des éco-



villages qui ont fleuri ces dernières années, où des liens s'établissent tantôt avec le complotisme, tantôt avec diverses doctrines « spirituelles ». Sans surprise, les « pseudo-guérisseurs » font l'objet de beaucoup d'attention. Il s'agit de pratiques controversées, parfois vectrices d'emprise mentale : la nouvelle médecine germanique (ou « biologie totale ») du Dr Hamer et ses déclinaisons, les dangers du jeûne, sans oublier quelques « dérapeutes » qui rassemblent des adeptes en très grand nombre sur la toile : Thierry Casasnovas et le Belge Jean-Jacques Crèveœur, en premier lieu.

D'autres tendances sont abordées : le coaching et le développement personnel, le dévoilement de la méditation de pleine conscience, les dérapages autour du « féminin sacré », le néochamanisme et l'usage d'hallucinogènes comme

l'ayahuasca. Mais aussi l'endoctrinement « violent et sexiste » qui entoure le masculinisme, le virilisme et l'antiféminisme. A titre d'exemple, le Mankind Project et ses « stages d'initiation à la masculinité » sont cités. Il fait également l'objet de demandes d'informations en Belgique, puisque le CIAOSN a été amené à réaliser une fiche informative, l'an dernier, sur cette « organisation spirituelle masculiniste ».

En Belgique, le CIAOSN n'est pas habilité à désigner de la sorte une série de groupes ou de personnes. Par contre, les sollicitations adressées auprès des organismes peuvent constituer un indicateur des préoccupations qui traversent la société. Cela demande nuance et précautions, une organisation pouvant être beaucoup plus implantée qu'une autre, ou certaines tendances n'étant pas (encore) associées par le public à de la dérive sectaire.

Au CIAOSN, indique Kerstine Vanderput, s'il fallait établir un classement des mouvements qui font l'objet de demandes d'information du public, les organisations d'inspiration protestante arriveraient en tête, suivies par le domaine du bien-être et des thérapies, les organisations d'inspiration catholique, puis celles qui puisent dans les philosophies orientales (bouddhisme, hindouisme, etc.).

Auprès de l'association d'aide aux victimes Aviso, en ne tenant compte que des groupes identifiés, 25 % environ des demandes portent sur les Témoins de Jéhovah et 20 % environ sur les Eglises pentecôtistes. Des chiffres élevés qui ne sont pas anormaux eu égard à l'importance de ces communautés en Belgique, pondère-t-on chez Aviso.

Un autre quart des demandes porte sur du psychothérapeutique ou du développement personnel, du coaching. Une quinzaine de pour cent concernent des groupes d'inspiration extrême-orientale. Viennent ensuite 6 % autour de la biologie totale, la nouvelle médecine germanique et ses défenseurs, puis moins de 5 % sur des groupes d'origine catholique. ●

# Pour contrôler les sectes, on fait avec les moyens du bord, qui restent modestes

**Tant pour l'analyse des phénomènes sectaires que pour l'accompagnement des victimes, les budgets manquent. Mais quelques signaux encourageants apparaissent.**

En forçant à peine le trait, c'est avec des bouts de ficelle qu'œuvrent les protagonistes en Belgique, qu'il s'agisse du travail d'analyse fourni par le Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (CIAOSN) ou de l'accompagnement des victimes.

Le temps des grandes préoccupations du public et des politiques semble lointain. Il remonte aux années 1990, essentiellement. A l'époque, plusieurs événements marquaient les esprits. On songe, entre autres, aux suicides collectifs de l'Ordre du temple solaire, au milieu de cette décennie. Ils faisaient 74 victimes au Canada, en Suisse et en France. Un lien existait avec notre pays, à travers un des gourous, l'homéopathe belge Luc Jouret. Un autre fait marquant fut, en 1995, l'attentat au gaz sarin dans le métro de Tokyo, qui causa une douzaine de morts et plus de cinq mille blessés. A la manœuvre, la secte Aum Shinrikyo et son gourou Shoko Asahara, qui prévoyait des actes bien plus dévastateurs encore.

C'est à l'aune de ces événements que les autorités belges mirent sur pied une commission d'enquête parlementaire « sectes », en 1996. Le résultat le plus tangible fut la création, en 1998, du CIAOSN, attaché au SPF Justice mais foncièrement indépendant. Un quart de siècle plus tard, il doit composer avec les moyens du bord. Un conseil d'administration de seize personnes pour une équipe de huit collaborateurs, qui ne comporte même plus d'analyste néerlandophone (ce vide sera bientôt comblé), ce n'est pas pléthorique. « Malgré le sous-financement et le sous-effectif, le CIAOSN fonctionne », assure sa directrice, Kerstine Vanderput, en grande partie grâce à la pugnacité du personnel et du conseil d'administration, présidé par l'ancien président du Comité R, Guy Rapaille.

En théorie, le centre remplit des missions d'information, d'avis et de recommandation. Avec les effectifs à disposition, c'est essentiellement la première qui l'occupe : fournir des informations aux citoyens ou aux autorités qui le demandent, sur tel mouvement ou telle tendance, sur le phénomène sectaire, etc. Lorsqu'un sujet de préoccupation émerge, le CIAOSN réalise des fiches d'information, très factuelles. Parmi les dernières notes, on en retrouve consacrées au collectif Yes Now, à l'organisation ManKind Project, au mouvement des Citoyens souverains, au réseau Solaris, à l'institut Ordo Juris.

« Il n'y a ni jugement ni positionnement. Nous sommes un centre d'information, il ne nous appartient pas de déterminer si un mouvement est sectaire ou non », précise Kerstine Vanderput. Il s'agit encore moins d'établir une liste illusoire de sectes.

Côté politique, l'ex-député fédéral André Frédéric (PS) a longtemps été associé à la lutte contre les dérives sectaires. Désormais président du parlement de Wallonie, il reste actif à travers l'asbl Aviso, qui vient en aide aux victimes de sectes, et préside la Fecris (Fédération européenne des centres de recherche et d'information sur le sectarisme). C'est à ce titre qu'il participera, ce 25 mars à Marseille, à un colloque sur les dérives sectaires dans le domaine de la santé.

André Frédéric ne siège plus à la Chambre depuis 2019. Et il faut bien consta-

ter que la problématique ne fait pas l'objet d'un intérêt politique de premier plan, sauf auprès de quelques rares élus, parmi lesquels les députés André Flahaut (PS) et Stefaan Van Hecke (Ecolo-Groen).

« J'espère que cela n'arrivera pas, mais le jour où surviendra un gros accident, il y aura un regain d'attention. Les médias et la population se tourneront vers le politique, en lui demandant ce qu'il a fait pendant tout ce temps », commente Stefaan Van Hecke, qui interpelle à l'occasion le ministre de la Justice, Vincent Van Quickenborne (Open VLD), compétent en la matière.

Une explication de ce relatif désintérêt remonte au contexte des attentats terroristes de 2015 et 2016, qui ont reconfiguré les priorités. C'est en particulier le cas de la Sûreté de l'Etat. En 2015, le Conseil national de sécurité approuvait une réorientation des moyens vers le terrorisme. Conséquence : les renseignements n'étaient plus appelés à mener un suivi actif des organisations sectaires nuisibles, qui ne se sont pas évaporées pour autant.

## « Un vent nouveau »

La donne a quelque peu changé ces derniers mois. « C'est un vent nouveau », note d'ailleurs Kerstine Vanderput. Francisca Bostyn a pris les rênes de la Sûreté de l'Etat l'an dernier. Dans son récent rapport 2021-2022, le service de renseignement cite les organisations sectaires nuisibles comme

« Le jour où surviendra un gros accident, il y aura un regain d'attention. »

une des matières dont elle pourra désormais assurer un suivi plus poussé. Avec le CIAOSN comme interlocuteur privilégié.

Surtout, le gouvernement fédéral a confirmé, en 2021, un quasi doublement des effectifs, passant de 583 agents à mille en 2024 (ils étaient 810 fin 2022). Grâce à ces nouveaux moyens, « la Sûreté de l'Etat pourra faire preuve d'une attention renouvelée en ce qui concerne les organisations sectaires nuisibles », confirme-t-on au service de renseignement. L'an dernier, un « single point of contact » a été désigné pour se charger de la concertation avec le CIAOSN. Ce qui n'est jamais qu'un retour à la normale, note Kerstine Vanderput.

Une meilleure courroie de transmission s'est instaurée entre les deux services. La communication, Kerstine Vanderput s'efforce d'ailleurs de l'entretenir, toujours avec les moyens du bord, avec l'ensemble des services de sécurité.

Désormais, indique la Sûreté de l'Etat, « toute information entrante relative aux organisations sectaires est priorisée de la même manière que toute autre information. Cette priorisation est notamment basée sur l'existence d'un lien entre les activités de l'organisation sectaire nuisible et une des autres menaces pour lesquelles la Sûreté de l'Etat est compétente, comme la lutte contre l'espionnage, le terrorisme, l'extrémisme et l'ingérence. »

Enfin, un domaine pour lequel les moyens font cruellement défaut en Belgique est celui de l'aide aux victimes. Elles présentent des profils variés, qu'elles soient les premières concernées ou, plus souvent, des proches. Il existe bien l'une ou l'autre association, l'asbl Aviso en premier lieu, qui assurent écoute, conseils et orientation. En Flandre, SAS Sekten propose une aide aux victimes, mène des recherches et sensibilise. En Région de Bruxelles-Capitale, le Savecs (Service d'aide aux victimes d'emprise et de comportement sectaire) assure des consultations psychologiques même s'il a fait face au départ de deux psychologues. Concernant l'aide aux victimes, à vrai dire, le tour du propriétaire est rapidement effectué. ●

« Il n'y a ni jugement  
ni positionnement.  
Nous sommes un centre  
d'information. »

